



Non droit de passage dans une impasse

Par **wosko_old**, le **05/10/2007 à 14:32**

bonjour j'habite dans une impasse. Au fond de cet impasse il ya une petite cour et un portail, pour sortir mon vehicule je suis obliger de faire marche arriere car certains des locataires ne veulent pas me laisser un droit de passage je voudrais savoir en premier cas si ils ont droit de m'interdire de faire mon demi tour dans leur cour alors que le portail est colle a mon murrnen deuxieme cas comment pourais-je me renseigner sur cette situation qui m'importune sachant que selon le code de la route je n'ai pas le droit de sortir d'une rue à reculons .rnSachant que tous contacts et dialogues sont impossiblernmerci d'avance rnmes sincerres salutations